

DEL-2025.00293

L'An deux mille vingt cinq, le 11 décembre, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/12/2025, s'est réuni 'salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de M. Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

M. Joël BAUD-GRASSET, M. Lucien BOISIER, M. Jean-Marc BOUCHET, M. Christian BOUVARD,
M. Patrice COUTIER, M. Fernand DESCHAMPS, M. Gilles FRANCOIS, M. Pierre HACQUIN,
M. Noël MATHIAN, Mme Arlette MERMIER, M. David RATSIMBA, M. Jean-Pierre STEYER

Avaient donné pouvoir :

M. Christian AEBISCHER (à M. Patrice COUTIER), M. Marcel CATTANEO (à M. Joël BAUD-GRASSET),
M. Joseph DEAGE (à M. Gilles FRANCOIS), Mme Pascale PARIS (à M. Pierre HACQUIN)

Etaient absents ou excusés :

M. Gilles CALLET, M. Eric CHASSAGNE, Mme Sandrine DALL'AGLIO, M. François DAVIET,
Mme Sandrine DETURCHE, M. Bruno GILLET, M. Yves GUILLOTTE, M. Fabrice GYSELINCK,
M. Jean-Michel JACQUES, M. Gérard OBERLI, M. Eric PEUGNIEZ, Mme Sylvie TARAGON,
Mme Nadine WENDLING

Membres en exercice : 29
Présents : 12
Représentés par mandat : 4

**OBJET : COMMUNE D'ESSERT-ROMAND - ROUTE DE MORZINE 2EME TRANCHE -
RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
SECS - AVENANTS N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX ME 23130 ET ME 23131 LOTS N°1 ET 2
AVEC L'ENTREPRISE DAZZA**

Rapport présenté par Joël BAUD-GRASSET

Par marchés N° ME 23130 et ME 23131 en date du 22 juin 2023, le SYANE a confié à l'entreprise DAZZA, la réalisation de travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, route de Morzine (tranche 2) sur la commune d'ESSERT-ROMAND, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet PROFILS ETUDES.

Dans le cadre de l'exécution du chantier, la commune souhaite prolonger le périmètre de l'opération d'enfouissement. Il est prévu également de poser des mâts renforcés permettant la mise en place d'illuminations festives. De plus, à la suite d'une modification d'implantation de certains points lumineux pour une pose en talus, la mise en œuvre de renforts en béton est nécessaire.

➤ Lot n°1 - Génie civil - Marché N° ME 23130 :

Le montant initial du marché s'élève à 297.279,00 € HT.

Le montant de l'avenant s'élève à 38.766,60 € HT, soit une incidence de 13,0 % sur le montant du marché initial.

➤ Lot n°2 - Génie électrique - Marché N° ME 23131 :

Le montant initial du marché s'élève à 260.008,25 € HT.

Le montant de l'avenant s'élève à 4.961,75 € HT, soit une incidence de 1,9 % sur le montant du marché initial.

La passation de l'avenant du lot n°1 a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 11 décembre 2025.

Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver les avenants proposés,
2. autoriser le Président à les signer.

Adopté à l'unanimité.


Le Président,
Syane
ENERGIES & NUMERIQUE
Joël BAUD-GRASSET.